

La revue de
Santé scolaire
& universitaire

La revue professionnelle de référence de l'école à l'université

Pratique

L'Hôpital
des nounours



Outil

Un guide
d'organisation
de soirées
étudiantes

DOSSIER

Conduites
à risque
et évitement

Un guide d'organisation de soirées étudiantes

■ Une consommation importante d'alcool chez les étudiants est généralement constatée lors de leurs soirées. Pour répondre à cette problématique, des mutuelles étudiantes régionales ont conçu, en partenariat avec des associations étudiantes, un guide afin d'apporter des réponses concrètes pour l'organisation de ces soirées « *en toute légalité, en toute sécurité* ». ■

M. Portal

Mots-clés

- Alcool
- Étudiant
- Guide
- Prévention
- Soirée étudiante

En avril 1999, à la demande de la préfecture du Maine-et-Loire (49), la mutuelle étudiante régionale Pays de la Loire et Bretagne (Smeba) a organisé une réunion d'information sur la consommation d'alcool en soirée étudiante. Une trentaine d'associations étudiantes ont pu poser des questions aux organismes présents (direction départementale des affaires sanitaires et sociales – Ddass, préfecture, douane et répression des fraudes, Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique – Sacem etc.). De cette rencontre est ressorti que les étudiants manquaient d'informations sur ce thème. Dès 2000, la Smeba a donc édité un *Guide d'organisation de soirées étudiantes* pour permettre aux organisateurs de ces manifestations de les préparer « *en toute sécurité, en toute légalité* ». L'ensemble des mutuelles étudiantes régionales, conscient que ce manque d'informations concernait la population étudiante en général, a réalisé une nouvelle édition du guide en 2007.

Objectifs du guide

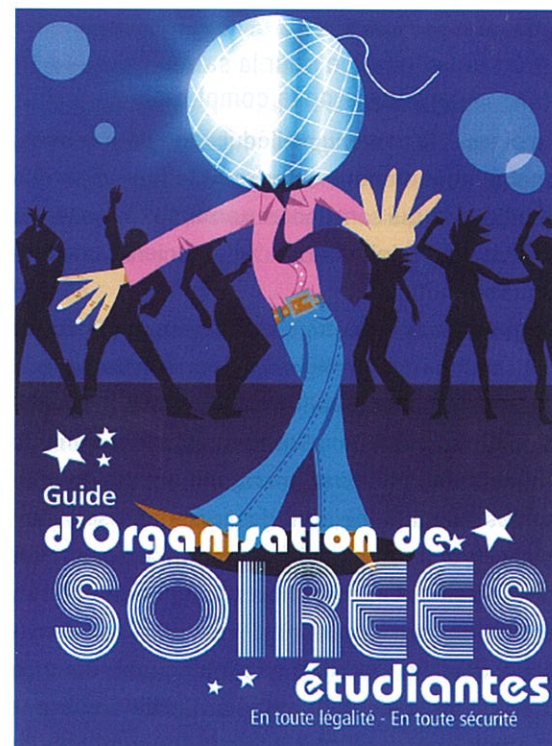
Le *Guide d'organisation de soirées étudiantes* poursuit plusieurs objectifs :

- responsabiliser les organisateurs de manifestations aux niveaux préventif et législatif ;
- prévenir les risques liés aux consommations excessives d'alcool, en particulier le risque routier, mais aussi ceux liés aux autres substances psychoactives comme le cannabis ou les médicaments. Les organisateurs sont incités à mettre en place des actions de prévention et de réduction des risques avant et pendant leurs soirées, avec l'aide matérielle et méthodologique des mutuelles étudiantes régionales ;

– promouvoir et développer la prévention par les pairs, c'est-à-dire favoriser la transmission du message d'un étudiant vers un autre.

• **Le guide se présente sous la forme d'un répertoire.** La première partie est consacrée aux démarches à effectuer et la seconde à la prévention. Le guide présente :

- l'association étudiante et ses obligations ;
- les règles relatives à l'implantation des soirées, l'ouverture d'un débit de boissons temporaire, les autorisations Sacem et les prescriptions sur le bruit ;
- les risques d'une consommation excessive d'alcool, l'alcool et la réglementation ;



- des informations sur quelques produits psychoactifs et les risques (cannabis, ecstasy, médicaments) ;
- les structures ressources ;
- des exemples d'actions de prévention à mettre en place avant et pendant la soirée, notamment l'opération "conducteurs sobres" et des recettes de cocktails sans alcool.

• **Le guide n'est pas diffusé de manière massive mais dans le cadre d'une démarche qualitative.** Il est remis dans le cadre de formations avec les responsables des associations étudiantes et n'est en aucun cas diffusé en libre-service. Sa diffusion est accompagnée par les responsables prévention des mutuelles étudiantes régionales.

La prévention par les pairs

Le travail autour des soirées étudiantes a mis en évidence l'intérêt de la prévention par les pairs : les étudiants organisateurs de l'événement deviennent eux-mêmes les acteurs de prévention, participant ainsi à "l'éducation des jeunes par les jeunes".

• **Cette définition, en apparence simple, recouvre une diversité d'approches** selon la définition des pairs et la nature de leur implication, les objectifs, les milieux et les méthodes d'intervention¹. Michael Shiner², chercheur en sciences sociales, estime ainsi que la classe d'âge n'est pas un critère suffisant pour définir les pairs, dans la mesure où coexistent différents critères d'appartenance (affinités, groupes socioculturels, style de vie, sous-cultures...) qui représentent également une source importante de construction d'identité.

• **La prévention par les pairs est née de deux constats.** Dans un premier temps, les professionnels se sont aperçus que les interventions classiques en prévention n'arrivaient pas à toucher certaines cibles. Celles-ci sont souvent des populations bien distinctes, peu familières des structures de soins classiques. Elles ne sont pas forcément marginales mais se situent en retrait du système de soins par manque de connaissance ou par une absence de besoin de soins curatifs.

Dans un deuxième temps, les professionnels ont constaté qu'un certain nombre d'individus, lorsqu'ils sont en difficulté, font principalement appel à un pair. Marc Schoene, médecin directeur

de la Santé à la ville de Saint-Denis (93) relate ainsi l'expérience d'une infirmière scolaire qui s'était rendu compte que, à chaque fois qu'un jeune venait lui confier une expérience douloureuse, il en avait préalablement parlé à un camarade³.

Un bilan encourageant

Le bilan de ce *Guide d'organisation de soirées étudiantes* est positif.

• **Dans un premier temps, il présente les principales démarches à effectuer lors de l'organisation d'une soirée** et invite les étudiants à adopter une démarche de prévention. Sur le terrain, il reçoit un accueil favorable. Nombreux sont les responsables d'associations étudiantes disant avoir beaucoup appris lors des formations. En 2007, 4 000 guides ont été édités et proposés aux associations étudiantes.

• **Les mutuelles étudiantes régionales pensent que le mode d'approche par les pairs est pertinent en université.** Les intervenants sont des animateurs santé, étudiants formés par les professionnels des mutuelles et, selon la thématique, par des associations partenaires.

• **Le but de la formation n'est pas de transmettre au pair une information scientifique mais de lui apprendre à communiquer** et à diffuser une information claire et rigoureuse. Au-delà de la facilité d'instauration d'un dialogue, ces programmes bénéficient aux pairs. Leur rôle leur permet d'accroître leur capacité d'action sur leur propre santé (concept d'*empowerment*⁴) et d'être plus attentifs aux difficultés de leur entourage (mal-être, consommations à risque).

Conclusion

Il est important de continuer à travailler sur le thème des conduites addictives à l'université. En effet, les résultats de l'enquête santé de l'Union nationale des mutuelles étudiantes régionales (Usem) en 2009⁵ montrent que 73,7 % des étudiants déclarent consommer de l'alcool au moins une fois par mois et, lorsqu'ils en consomment, 12,5 % déclarent consommer au moins cinq verres. ■

Notes

1. Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Éducation pour la santé des jeunes, démarches et méthodes, 2001.
2. Shiner M. Defining peer education. *Journal of Adolescence*, 1999 ; 22 : 555-66.
3. Schoene M. Le rôle des pairs dans la santé des adolescents. *La santé de l'homme*, 2006 ; 384 : 32-3.
4. Le terme anglais *empowerment* ("autonomisation" ou "capacitation") est la prise en charge de l'individu par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale.
5. Usem / CSA. *La santé des étudiants en 2009*. Synthèse téléchargeable sur : <http://www.usem.fr>

Auteur

Marie Portal, coordinatrice nationale Promotion de la santé, Union nationale des mutuelles étudiantes régionales (Usem), Paris (75), portal@usem.fr